

## Discours de Monsieur JOUYET

### **Marc FOUCAULT**

Avec votre permission, je voudrais être un peu le porte-parole de mes collègues et de la salle pour pouvoir vous interroger sur quelques points de notre conférence. La première question que nous voulions évidemment vous poser – et Madame PECRESSE l'a rappelé ce matin – c'est que vous avez été un acteur décisif avec elle pour que la mobilité (« les mobilités » même) soit à l'ordre du jour de la présidence française de l'Union européenne parmi, on s'en doute, des tas de sujets qui étaient possibles. Donc évidemment nous souhaitons d'abord vous interroger sur ce choix : pourquoi effectivement avez-vous choisi de faire des mobilités (donc pas seulement la mobilité universitaire) une des priorités de la présidence française ?

### **Jean-Pierre JOUYET**

Merci beaucoup, tout d'abord, de votre accueil. Vous dire que je suis très sensible et très heureux d'être parmi vous. Je l'ai indiqué tout à l'heure, Nancy a une très grande tradition européenne et – je le dis devant le Président Jean-Pierre FINANCE – une très grande tradition universitaire européenne puisque dès 1950 il y a eu un centre européen universitaire à Nancy destiné à accueillir les étudiants de toute l'Europe et notamment, dès cette époque, les étudiants d'Europe centrale et orientale. Le contexte n'était pas le même qu'aujourd'hui mais enfin c'était assez prémonitoire.

Alors, pourquoi est-ce qu'avec Valérie PECRESSE nous nous sommes lancés dans cette aventure ?

Tout d'abord c'est pour prendre les décisions (ou accélérer le rythme de décisions) qui permettent de préparer l'Europe des vingt prochaines années, pour adapter nos populations (et notamment les plus jeunes) à un monde du travail qui valorise l'innovation, l'adaptabilité. La mobilité, ce n'est pas un objectif en soi : c'est un instrument. C'est un instrument de développement économique, c'est un instrument au service de l'emploi, c'est un instrument au service de la connaissance de l'autre, c'est un instrument au service d'engagements associatifs, c'est un instrument également au service des échanges culturels. Nous croyons aussi qu'il est important, que ce soit au niveau national ou au niveau européen, de développer l'esprit civique. Il est important, de ce point de vue-là, que la mobilité concoure à la renaissance d'une citoyenneté européenne.

La seconde raison, c'est que nous sommes maintenant un peu plus de vingt ans après la mise en place des premiers programmes Erasmus tels qu'ils ont été décidés par Jacques DELORS et son collègue à l'époque et qu'il y a une autre étape à franchir aujourd'hui. Nous voyons bien – et vous avez rappelé les données et les chiffres – que la mobilisation des jeunes autour de ces programmes, qui sont des programmes emblématiques de l'Europe si je prends Erasmus, touche une population de deux millions de jeunes. C'est bien, c'est satisfaisant mais c'est encore trop peu. Donc il y a un saut qualitatif et quantitatif, vingt ans après la mise en œuvre de ces programmes, à préparer et à anticiper. Ce que nous souhaitons avec Valérie PECRESSE dans le cadre de cette présidence française, c'est donner l'impulsion nécessaire et de faire en sorte que nos partenaires et nous-mêmes en faisons une priorité politique partagée. Nous avons vu que tous ces programmes marchaient bien puisque d'Erasmus est né Léonardo puis Comenius. Donc il y a une déclinaison de

ces programmes. L'idée est juste et il faut que nous donnions maintenant l'encadrement administratif, l'encadrement financier (vous l'avez rappelé), la facilitation d'un certain nombre de procédures (vous l'avez dit aussi).

Il faut qu'il y ait, à tout le moins, un véritable débat européen autour de cette mobilité des jeunes, voir quels sont les freins. Ce ne sont peut-être pas les mêmes en France, en Allemagne ou dans d'autres pays européens et il y a peut-être un appétit qui n'est pas non plus le même. Vous avez rappelé ceux chez nos concitoyens qui allaient dans le monde, je crois que c'est de l'ordre de 70 000, ceux que nous recevions. Il y a des traditions effectivement d'immigration qui, en France, effectivement n'étaient pas les mêmes que dans d'autres pays. Mais je crois qu'il faut que nous ayons ce débat de façon à organiser cette mobilité et à la démocratiser. Je tiens absolument à cela. Il faut que nous arrivions à élargir la base ou peut-être à faire en sorte qu'il y ait des programmes dont les caractéristiques soient (pour résumer) moins élitistes et moins confidentielles que ce qu'elles sont actuellement.

Pour autant, vous l'avez dit, il y a un certain nombre d'obstacles. Les obstacles si on veut « changer de braquet » c'est bien évidemment le coût, ce sont les moyens financiers : cela nécessitera des moyens importants. C'est vrai aussi que l'on hésite aujourd'hui à faire l'investissement nécessaire. Nous ce que nous disons avec Valérie PECRESSE, c'est que nous savons que l'investissement, pour que cela devienne un véritable droit, ne va pas se faire en un jour mais il faut programmer cet investissement, l'inscrire dans les nouvelles perspectives financières, ajuster les programmes de façon à ce que nous puissions convaincre nos partenaires au sein du Conseil, convaincre le nouveau Parlement européen. Il va y avoir des élections européennes dans six mois et moi, je pense que si nous voulons intéresser les jeunes à ces élections européennes, si nous voulons qu'il y ait une participation qui soit accrue, il est important de leur dire en quoi l'Europe concrètement peut leur offrir de nouveaux débouchés, de nouvelles formations, qu'est-ce que cela va leur apporter, qu'est-ce qu'effectivement (comme vous l'avez souligné) est-ce qu'il faut des programmes courts, quels sacrifices etc. Enfin il faut que les personnes qui se présenteront aux élections européennes, que les partis qui concourront aux suffrages soient pleinement impliqués dans ce débat et il faut que par la suite la nouvelle Commission, dans ses propositions, réactualise ces programmes de façon (pour être concret par rapport à la question que vous me posez) qu'à l'horizon 2012-2013 nous ayons fait de ce chantier l'une des premières priorités de l'Union européenne.

Nous sommes dans une société de la connaissance et nous savons que pour sortir de la crise, c'est bien par la formation, l'éducation, la connaissance que l'Europe pourra marquer sa valeur ajoutée et sa distinction par rapport à d'autres régions du monde. Mais pour cela aussi, il faut sensibiliser les enseignants, les familles, faire connaître quels sont les circuits de bourses : toutes sortes d'obstacles dont vous avez discuté au cours des tables rondes de la matinée.

## **Marc FOUCAULT**

Merci Monsieur le Ministre. Justement, dans les vertus souvent soulignées de la mobilité, il y a la question de la citoyenneté voire aussi d'ailleurs évidemment de l'identité européenne. Vous avez organisé notamment au début de la présidence française des grands débats dont plusieurs avec un public de jeunes européens. Je pense notamment au débat de Nantes, dont on a beaucoup parlé, avec 500 jeunes venus de toute l'Europe. Peut-être maintenant après plus que mi-parcours de notre présidence, quels enseignements tirez-vous de ces débats et singulièrement de ceux avec les jeunes ? Est-ce que, en définitive et (on ne peut pas s'empêcher d'y penser) dans le contexte dans lequel ils se sont passés avec d'abord la crise géorgienne puis la crise économique, est-ce que vous

avez ressenti finalement une forte mobilisation derrière l'Europe en dépit des difficultés ou est-ce qu'au contraire vous avez ressenti finalement peut-être un scepticisme...

### *Coupure d'enregistrement*

#### **Jean-Pierre JOUYET**

... à tous les niveaux : nous le faisons aujourd'hui et nous devons le faire également dans d'autres villes de France et d'Europe. Ce que nous avons souhaité, c'est que les présidences tchèques et suédoises continuent à leur niveau. C'est d'ailleurs une des demandes qui a été formulée à Nantes : c'est que ce type d'échange continue quelle que soit la présidence qui l'assure. Je n'irai pas jusqu'à dire que plus l'Europe est en difficulté ou doit faire face à des difficultés, mieux elle est comprise mais il y a une part de vérité. Nous voyons que plus nous avons affaire à des défis globaux et qui sont au-dessus de nos têtes en termes économiques et financiers, en termes de stabilité et de paix (j'ai été frappé de l'intérêt qu'ils mettaient aux questions de défenses, aux questions de sécurité actuellement), tout ce qui avait trait aussi aux changements climatiques : tout cela ne peut être abordé aujourd'hui que dans le cadre européen. Cela ne veut pas dire dans un cadre uniforme : cela veut dire être dans un cadre où on respecte la diversité mais dans un cadre également coordonné.

#### **Marc FOUCAULT**

Merci. Je voudrais revenir sur cette question importante du désir d'Europe et puis effectivement sur les questions de promotion, d'information et on pourrait dire même d'un « marketing » peut-être qui n'a pas été assez fait. C'est une discussion d'ailleurs que nous avons régulièrement avec notre agence 2E2F qui est à Bordeaux et qui mène une action de gestion remarquable mais qui est quelquefois tellement prenante que nous avons parfois des difficultés aussi à assurer cette mission de promotion. Nous le voyons dans les ateliers, chacun, les professeurs et tout le monde, aura un rôle à jouer mais on peut penser que les gouvernements, en tout cas sur ces sujets de promotion et d'information, ont sans doute une responsabilité également. Est-ce que vous pourriez nous donner sur l'exemple français justement quelques exemples de choses soit qui sont faites, soit qui restent à faire, pour améliorer cette information des jeunes sur l'Europe ?

#### **Jean-Pierre JOUYET**

C'est une question extrêmement difficile. Moi, depuis que je suis dans ces fonctions, la question la plus difficile au niveau européen, c'est celle de l'information et de la communication, au niveau national, au niveau associatif, au niveau universitaire et aussi au niveau européen pour la Commission, le Parlement etc.

Plusieurs observations. La première, c'est que nous ne souffrons pas d'un défaut d'informations sur l'Europe. Il y a plutôt trop que pas assez d'information. La seconde observation, c'est que ce trop d'information n'est pas connecté à l'utilisateur. Pourtant vous avez l'utilisation d'un tas de nouvelles technologies : tout le monde s'y met. Vous avez des sites Internet, des sites comme *touteurope.fr*, *euronaute* : un certain nombre de sites. Tout le monde s'y met et la Commission également travaille beaucoup sur Internet, le Parlement européen aussi. Pourtant, nous n'arrivons pas bien à toucher le citoyen.

Troisièmement, nous n'arrivons pas bien à toucher le citoyen et les jeunes parce qu'il y a beaucoup d'informations mais il n'y a pas suffisamment – et vous y faisiez référence dans votre introduction – il n'y a pas suffisamment de référence aux informations pratiques sur véritablement qu'est-ce qu'il faut faire et à quel moment. Vous voyez des tas de jeunes qui vous disent « *je l'ai appris mais c'est trop tard, les périodes sont passées* », « *j'aurais pu y aller l'année dernière c'était bon mais ils n'en prennent plus à partir de maintenant* » etc. Moi je suis frappé de cela. Parce que très souvent, si je prends simplement l'information sur les programmes, vous me corrigerez si j'ai tort mais enfin, il vaut mieux s'y prendre six mois avant ou avant les vacances. C'est comme pour les diplômés, c'est comme pour ces choses-là. Et ils s'y prennent souvent juste avant les vacances. Avant les vacances, vous pouvez trouver un ou deux guichets qui répondent mais simplement, comme c'est les vacances, vous avez également la question des effectifs qui sont dédiés à l'information. Or parfois vous n'avez pas suffisamment d'effectifs et vous avez une ou deux personnes qui répondent mais pas de chance : elles sont elles-mêmes en vacances. Donc vous répondez et on vous dit... on ne vous dit pas « *il y a personne qui est à ce numéro* » mais « *veuillez reprendre contact avec nous le 15 septembre prochain* ». Alors évidemment quand vous avez fait cela au mois de juillet, c'est un peu difficile.

Je parle clairement et très souvent sur l'Europe c'est comme cela que cela se passe. Cela se passe pour les programmes relatifs à l'université mais je rassure Jean-François CERVEL et Monsieur le Directeur Général HETZEL : ce n'est pas uniquement pour les programmes universitaires, c'est également le cas pour les PME. Les PME à l'export, une PME de Lorraine (je ne sais pas si Hugues PARANT a été confronté à ce problème), une PME qui cherche à exporter en Roumaine, qui cherche à exporter aux Pays-Bas ou ailleurs, il y a des guichets qui sont faits pour vous aider à exporter simplement, pas de chance : si vous voulez exporter des piscines et que vous y pensez au mois de juin ou au mois de juillet, c'est pareil là : le type qui est en charge de l'information aux PME, lui aussi, prend des vacances et vous avez une personne qui vous dit « *rappelez le 15 septembre* ». Simplement le contrat pour la piscine, il est passé et vous pouvez toujours attendre le marché. Donc il y a un problème d'organisation pratique, d'organisation et de procédures.

Et puis vous avez un dernier point qui est important en termes de communication (un avant-dernier point : je suis désolé, je suis trop bavard). Il y a un avant-dernier point qui est important, c'est qu'il faut que les procédures soient bien transparentes et qu'il faut qu'il y ait un accès aux documents communautaires et un accès public. De ce point de vue-là, il y a des progrès considérables qui sont à faire. Il y a beaucoup de choses qui existent au niveau communautaire mais il n'y a pas de bon accès aux textes communautaires. Je le dis aux représentants de la Commission qui sont là et Dieu sait si j'ai une grande affection pour cette maison : j'en ai fait partie. Comme les textes se multiplient, il faut des procédures d'information sur les textes, sur le contenu des textes, sur quand ils vont passer, quand ils sont transposés. Là le Parlement national et les administrations nationales ont à faire des efforts par rapport à ce qui se fait au niveau communautaire pour bien connaître ce qu'est la réglementation communautaire. Elle n'est pas suffisamment connue, elle n'est pas suffisamment popularisée et c'est un véritable effort à faire dans ce domaine.

Il faut aussi que les délibérations, que les décisions au moment où elles sont prises par le Conseil, par le Parlement, par la Commission : il faut que tout cela soit public. Il faut qu'il y ait une transparence des délibérations qui soit également forte pour que l'on apprenne aux gens à vivre dans le milieu européen, qu'ils sachent bien ce qui est disponible ou quoi. J'ai travaillé dans le domaine de la recherche aussi, cher Monsieur le Président FINANCE, j'ai travaillé dans ces domaines-là et c'est vrai aussi que pour les PME, c'est vrai que pour des chercheurs, c'est vrai que l'accès aux programmes de recherche communautaires est extrêmement difficile alors que quand

bien même, tout y est dans les programmes de recherche communautaires. Vous n'avez peut-être pas toujours suffisamment d'argent mais déjà les procédures ne sont pas suffisamment connues. Donc quatrième point : il faut vraiment faire un effort dans ce domaine de transparence, d'accès aux procédures, d'accès aux réglementations.

Enfin dernier point, qui est plutôt là une pierre dans le jardin français (mais dans d'autres pays également), c'est qu'au bout de 18 mois d'expérience dans ces fonctions, l'administration nationale, locale n'est pas du tout organisée pour faire face à l'accroissement de la réglementation européenne, à la prégnance qu'a la vie européenne sur notre vie nationale. Notre administration, elle fonctionne encore comme si tout émanait du Parlement français, de l'administration française et fonctionne sans qu'il y ait de liaison entre ce qui se fait à la ville de Nancy, à l'université, au secrétariat d'Etat aux affaires européennes ou au ministère des universités. Et on se dit, sur le programme Erasmus, on a fait une réunion interministérielle et il est décidé dans le bleu de Matignon (qu'Hugues PARANT et moi-même connaissons bien et Monsieur HETZEL aussi), dans un bleu de Matignon on décide que c'est comme cela et qu'on a pris cette décision-là : point barre. On considère que l'on a fait son métier et je considère que nous, aux affaires étrangères et aux affaires européennes, nous avons une lourde responsabilité avec le secrétariat général pour les affaires européennes parce que rien n'est fait après, une fois qu'on a décidé entre nous au niveau national, on croit que tout cela est décidé et fait. Or pas du tout : le plus dur commence. Il faut après informer le préfet, il faut informer les élus, il faut informer le recteur, il faut informer le président de l'université de tout ce qui se fait. Et on ne fonctionne pas du tout en réseau. Or tout ce qu'est l'Europe aujourd'hui fonctionne en réseau et les administrations françaises continuent de fonctionner en silos. Voilà ce que je veux dire.

### **Marc FOUCAULT**

Ce qu'il faut espérer, c'est effectivement sans doute quand que quelques bonnes habitudes soient prises. Par exemple dans notre ministère...

### **Jean-Pierre JOUYET**

C'est un chantier que je souhaite développer au niveau des affaires européennes et étrangères parce que le manque d'adéquation entre nos structures administratives et ce qui se passe au niveau européen est une des principales sources du manque d'information des uns et des autres et de nos concitoyens et de la mauvaise perception de l'Europe, sans qu'il y ait de faute j'allais dire « personnelle ». C'est un comportement collectif qui est à revoir. Nous en avons parlé, par exemple avec un certain nombre de députés qui sont intéressés à cela, avec Alain LAMASSOURE, avec d'autres responsables. Nous avons à réinventer tout notre système mais si cela peut vous rassurer, il n'y a pas que chez nous et je pense que le travail est à faire aussi dans d'autres administrations nationales : simplement nous, nous sommes un peu plus centralisés que les autres.

### **Marc FOUCAULT**

Ce que je voulais dire simplement, c'est que dans tous les ministères (je pense que la présidence et certains prennent conscience de cela) il y a des expériences qui se mettent en place et je pense qu'il faudra être vigilants pour qu'elles vivent et qu'elles perdurent.

### **Jean-Pierre JOUYET**

Vous avez tout à fait raison.

**Marc FOUCAULT**

Alors pour terminer, avec votre permission, une double question mais qui est un peu liée. Vous avez parlé tout à l'heure de la démocratisation de la mobilité (des mobilités) donc déjà concrètement effectivement, qu'est-ce qu'on peut attendre de la présidence française ? Est-ce qu'il y a des limites au volontarisme ? Et puis si vous me permettez, peut-être une question plus politique parce que c'est vrai que je l'ai entendu dans des conversations, c'est évidemment des questions liées à la crise économique par rapport à la mobilité. C'est de se dire finalement que nous allons sortir de cette conférence ou du prochain conseil des ministres armés effectivement de volontarisme et de nouvelles idées mais est-ce qu'en définitive cette crise que certains annoncent un peu longue ne va un petit peu tout détruire financièrement et est-ce que du coup ce que l'on fait aujourd'hui ne pas rester des vœux pieux ? Quel est votre sentiment justement sur à la fois cette question des objectifs, du volontarisme et notre capacité, sur des sujets que certains peuvent juger peut-être comme moins prioritaires, d'exister néanmoins dans les prochaines années ?

**Jean-Pierre JOUYET**

Je crois que vos deux questions sont tout à fait liées parce qu'il faut que nous fassions preuve de volontarisme pour que la crise n'emporte pas ce que sont nos priorités. Si nous ne faisons pas preuve de volontarisme dans ce domaine comme dans d'autres, alors la crise créera la fatalité, la résignation, certains sentiments de révolte et on recréera ce qui a réussi peut-être à se dissiper un peu, c'est-à-dire cette distance et ce fossé entre le citoyen et l'Europe. Donc je crois qu'il faut véritablement faire preuve de volontarisme à cet égard dans ces projets et face à la crise, les deux volontarismes sont tout à fait nécessaires parce que si vous ne faites pas preuve de volontarisme au niveau européen, si vous avez le sentiment que vous subissez l'Europe plutôt que vous ne la faites, c'est à ce moment-là que vous donnez un sentiment de découragement, de lassitude et le fait que vous n'attendez rien de l'Europe puisque vous la subissez. C'est pour cela qu'il vaut mieux parfois être par trop réactif, par trop volontaire et par trop présent plutôt qu'être absent. Parce que si vous ne faites rien, vous ne vous trompez pas (comme dit le proverbe) ; si vous agissez beaucoup, une fois ou deux fois vous ferez des erreurs mais vous aurez montré que l'espace dans lequel nous nous mouvons (c'est-à-dire l'Europe) vous apporte quelque chose et que vous pouvez trouver une solution au problème qui se pose. Cela, c'est le premier point.

Le deuxième point, c'est que bien évidemment avec la crise il faut deux types de réactions : il faut rassurer, il faut protéger et il faut préserver ce qui doit être préservé. Nous sommes ici dans une région qui sait concilier les défis d'avenir, qui a un haut potentiel (j'en parlais avec Monsieur le Préfet et le Président FINANCE) un haut potentiel sur le plan scientifique, sur le plan médical grâce à son université. C'est en même temps une grande région industrielle dans son nord, c'est une région qui souffre également des mutations industrielles très fortement. Vous devez donc, dans les deux cas, à la fois parier sur l'avenir, parier sur ce qui est le potentiel scientifique, ce qu'est le potentiel médical, ce qu'est le potentiel de cette région sur le plan universitaire et parier aussi sur le fait que vous devez absolument maintenir un socle industriel dans cette région et tout faire pour convaincre l'Europe de prendre les mesures comme le prennent les Américains (ou comme le prendront les Américains dans un cas de figure qui peut apparaître vraisemblable) pour faire en sorte que leurs industries soient protégées.

Deuxièmement, c'est vrai qu'on ne peut pas tout faire sur le plan financier dans la crise. C'est vrai crise ou pas crise d'ailleurs : on doit avoir une maîtrise de nos dépenses publiques. Parce qu'indépendamment de la baisse d'activité donc de recettes qui conduit, là aussi, à un creusement

des déficits et à un accroissement de l'endettement, vous devez faire en sorte de sanctuariser un certain nombre de dépenses. Et crise ou pas crise, vous devez faire en sorte que soient sanctuarisées, préservées les dépenses qui vont vous permettre justement de sortir renforcés de la crise que nous traversons. A ce moment-là vous devez préserver, sanctuariser voire développer ce que sont ces dépenses liées à la mobilité, ces dépenses liées à l'investissement éducatif, à l'investissement de formation, à l'investissement linguistique (parce que c'est un des obstacles aussi au manque de mobilité, c'est que le développement de la mobilité doit aller avec le plurilinguisme). Et donc tout cet ensemble de dépenses, au niveau européen et au niveau national, doit être préservé.

Pour ma part, j'estime que dans le cadre de ce que sont les règles budgétaires et financières européennes, il paraît normal que ces dépenses d'investissement pour l'avenir, ces dépenses du futur aient un traitement particulier. On ne peut pas d'un côté dire « *la stratégie de Lisbonne actualisée correspond toujours au meilleur moyen de sortir des difficultés actuelles* » et de l'autre côté, compte tenu de la diminution des recettes liée à la crise économique et financière ne pas prendre les dispositions sur le plan des règles communautaires qui s'imposent pour faire en sorte que dans le cadre de nouvelles perspectives financières les sommes liées et nécessaires au développement de cette mobilité et à la construction de cette nouvelle Europe ne soient pas davantage préservées.

### **Marc FOUCAULT**

Monsieur le Ministre, merci. Je crois que le temps que vous pouviez nous consacrer est également épuisé. Donc je voulais vous remercier à nouveau de votre visite et vous remercier aussi de vous être prêté à ce petit exercice un peu plus original que les interventions *ex cathedra* traditionnelles mais je crois que c'était très intéressant pour tout le monde. Donc j'invite maintenant tout le monde à rejoindre les ateliers de l'après-midi pour continuer notre travail et remercier à nouveau Monsieur le Ministre.

*Applaudissements.*